



République et canton de Genève

Commune de Cologny

Dans sa séance du 10 mai 2017, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

le Conseil municipal décide à l'unanimité (17 voix)

1. D'accepter les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2016 mentionnés dans le rapport des comptes de l'exercice 2016, en annexe n° 14, pour un montant total de 652 183,81 F.
2. D'approuver le compte-rendu financier de l'exercice 2016.
3. D'approuver le compte de fonctionnement 2016 pour un montant de 20 667 478,51 F aux charges et de 35 088 033,39 F aux revenus, le résultat de l'exercice s'élevant à 14 420 554,88 F.
4. D'approuver le compte d'investissement 2016 pour un montant de 2 247 298,99 F aux dépenses et de 34 651,15 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 2 212 647,84 F.
5. D'approuver le financement des investissements nets de 2 212 647,84 F par l'autofinancement à raison de 14 420 554,88 F au moyen de la somme de 0,00 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de 0,00 F et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 14 420 554,88 F.

L'excédent de financement s'élève à 12 207 907,04 F.

6. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 14 420 554,88 F représentant le résultat du compte de fonctionnement 2016.
7. D'approuver le bilan au 31 décembre 2016, totalisant à l'actif un montant de 212 211 059,55 F qui se compose de :

• Patrimoine financier (natures 10 à 13)	206 764 386,82 F
• Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	5 446 672,73 F
• Avances aux financements spéciaux (nature 18)	0,00 F
• Découvert (nature 19)	0,00 F
Total de l'actif	212 211 059,55 F

et au passif un montant de 212 211 059,55 F qui se compose de :

• Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	2 065 618,82 F
• Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	40 000 000,00 F
• Engagements envers des entités particulières (nature 23)	0,00 F
• Provisions (nature 24)	21 132 496,74 F
• Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	17 062 124,31 F
• Fortune nette (nature 29)	131 950 819,68 F
Total du passif	212 211 059,55 F

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2016 à 730 459,51 F.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 29 juin 2017.

Cologny, le 18 mai 2017

Le Président du Conseil municipal :

Alain GERVAIX